

Bonne année 2023 à Mazé-Milon !



VIVRE SA VILLE

Le point sur
l'habitat

GRANDIR

Découvrez les
élus du conseil
des enfants !

SORTIR

La Bulle célèbre
la ruralité

Édito

En ces premiers mois de l'année 2023, mes collègues élus et moi-même sommes pleins d'enthousiasme et d'élan alors que de nombreux projets vont se concrétiser dans les prochains mois. Nous espérons vivement que cette nouvelle année offrira à notre territoire ainsi qu'à chacune et chacun de vous de belles perspectives et verra se consolider l'esprit de solidarité qui nous anime collectivement.

Vous verrez dans ce premier Mag 2023 que notre action se poursuit et se développe dans de nombreux domaines et auprès de toutes et tous. Mes collègues adjoints vous présenteront ainsi la manière dont nous avons imaginé l'habitat à Mazé-Milon pour les prochaines années, avec une attention toute particulière portée au logement social.

Tout aussi important : nous évoquerons dans ces pages l'aménagement économique, réfléchi à l'échelle de la Communauté de communes Baugeois-Vallée, avec laquelle nous travaillons main dans la main. La zone du Pré Barreau a ainsi vu l'éclosion de 3 nouveaux ateliers permettant l'installation ou le développement d'entreprises locales.

Sur le plan de la vie locale, nous nous réjouissons du dynamisme des associations qui sont des acteurs essentiels du vivre-ensemble. Pour les accompagner, nous avons le plaisir d'accueillir en ce début d'année un nouvel agent qui aura pour objectifs de développer la pratique sportive dans notre commune et de faciliter les démarches de toutes les associations. Nous sommes convaincus que la coopération initiée ces derniers temps avec des initiatives comme celle de la plantation de haies aux Valinières a vocation à essaimer et à s'étendre !

Enfin, je veux saluer ici les jeunes citoyens qui s'engagent : les uns au sein du conseil des enfants, que j'ai eu le plaisir de réunir pour la première fois en décembre dernier et qui montre une belle motivation, les autres en offrant leurs services pour quelques heures en échange d'un peu d'argent de poche. Ils sont la preuve que l'engagement n'a pas d'âge et je veux les encourager à poursuivre leur investissement au service de la communauté.

Pour terminer, permettez-moi de vous renouveler tous mes vœux pour cette nouvelle année.



Christophe Pot
Maire de Mazé-Milon

Sommaire

Actualités

3

Vivre sa Ville

4-5-6

Les projets d'habitat, Sécurité routière

Entreprendre

7

Le nouvel Espace artisanal de la Vallée

Grandir

8

Retour sur le dispositif argent de poche, présentation du Conseil municipal des Enfants

Bouger

9

Recrutement d'un coordinateur sportif, retour sur la pose de la 1^{re} pierre de la salle de sport, infos associatives

Se mettre au vert

10

Plantation collaborative d'une haie au stade des Valinières, infos associatives

Vivre ensemble

11

Retour sur la Sainte Barbe, infos associatives

Grand angle

12

Le saviez-vous ? Deux anecdotes sur Mazé-Milon

Sortir

13

Informations associatives

Sortir / La Bulle

14

La ruralité à l'honneur, un excellent bilan 2022

Retour en images

15

Agenda

16

État civil

À MAZÉ

Naissances

Charles JARRY, Céleste CHAPLAIS, Timothé CHAPLAIS, Hugo BELLOT, Charlie BÉNARD, Ghjulia ANIS, Octavia RIAC, Vanille WATIER, Kassy GOHIER

Mariage

Bruno GUÉRIN et Corine LOUDIÈRE

Décès

Raymond BOUVIER, Roger POIRIER, Odette GAUDIN née CONSTANTIN, Odette DESLADES née ROYER, André JOUIN, Gaston THEULIER

À MILON

Mariage

Loïc NGANGORI et Marie FREULON

Décès

Robert BARREAU

Tirage 2550 exemplaires

Rédacteur en chef Christophe Pot, Maire

Responsable de la publication Nicolas Thomas, adjoint à la communication

Rédaction et visuels service communication, comité de rédaction et associations

Couverture Tehem

Strip Tehem

Conception et mise en page www.lepoder-graphic.com - contact@lepoder-graphic.com

Impression encres végétales et papier PEFC Imprimerie Setig

Dépôt légal janvier 2017

ISSN 2552-3112

Prochaine parution le 7 avril 2023

ACTUALITÉS

Informations gestion des déchets

La Communauté de communes Baugeois-Vallée vous informe de quelques changements en matière de gestion des déchets en ce début d'année 2023.

Déchèteries

Retrouvez dans le tableau ci-dessous les nouveaux horaires des déchèteries

HORAIRES à partir du 1 ^{er} janvier 2023	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Déchèterie de Baugé Route de Montpollin St Martin d'Arcé 49150 Baugé en Anjou 02 41 89 05 12		9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-18h
Déchèterie de Beaufort-en-Vallée Lieu-dit La Pièce de Bois Beaufort-en-Vallée 49250 Beaufort-en-Anjou 02 41 57 31 09	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
		14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-18h
Déchèterie de Noyant Zone Industrielle « Moulin de Grolleau » Noyant 49490 Noyant-Villages 06 47 14 83 90		9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
		14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-18h

Le badge d'accès est obligatoire pour accéder aux déchèteries Baugeois Vallée (Beaufort, Noyant, Baugé). Vous pouvez en obtenir un en remplissant un formulaire de demande téléchargeable sur www.baugeoisvallee.fr et disponible en mairie. Le nombre de passages gratuits en déchèteries est désormais limité à 15 par an.

Collectes des déchets

Attention, dans le bourg de Mazé, la collecte des ordures ménagères n'est plus hebdomadaire, mais a désormais lieu les lundis des semaines paires. Le calendrier est disponible dans le magazine *100% Vous* distribué dans les boîtes aux lettres fin janvier. Il est également téléchargeable sur www.baugeoisvallee.fr

Vos questions au conseil municipal

Le saviez-vous ? Avant chaque réunion du conseil municipal, vous pouvez poser vos questions d'intérêt général aux élus, qui y répondent en fin de séance.

Il y a plusieurs façons de poser vos questions :

- Sur papier, à remettre ou envoyer en mairie,

- Par internet, via le formulaire dédié sur notre site :

<https://www.maze-milon.fr/la-parole-aux-habitants-vos-questions-au-conseil-municipal>

- Par courriel à :

info@maze-milon.fr

La date-limite est le mercredi précédant chaque réunion publique du conseil.

Les dates des réunions du conseil municipal pour 2023 :

- 6 février 2023
- 27 mars 2023
- 15 mai 2023
- 3 juillet 2023
- 25 septembre 2023
- 13 novembre 2023
- 18 décembre 2023

INFOS ASSOS

Un collectif citoyen plein d'énergie !

L'énergie est au cœur de nos vies. Notre avenir dans ce domaine nous impose d'en consommer moins et d'en produire plus, et de le faire de façon renouvelable pour limiter notre impact planétaire.

La municipalité s'est fermement engagée sur cette voie, avec des actions échelonnées (amélioration des bâtiments collectifs, production photovoltaïque sur la nouvelle salle des sports, etc...) sur plusieurs années. Nous souhaitons compléter ces actions à notre niveau, au plus tôt.

Le collectif EC2M (Energie Citoyenne de Mazé-Milon) propose donc aux habitants et aux professionnels de la commune, d'investir du temps et des moyens financiers, d'une part dans l'amélioration de nos bâtis individuels, d'autre part dans des unités de production et d'exploitation d'énergies renouvelables. Ceci permettra des retombées économiques raisonnables, aussi bien locales que personnelles.

Contact : ec2m.mazemilon@gmail.com
L'animateur du collectif : Ulysse Retailleau



3 questions à

1 Sur quoi se base-t-on pour établir la stratégie d'aménagement d'habitat d'une commune comme Mazé-Milon ?

L'aménagement du territoire de la commune est d'abord soumis à l'obligation de plusieurs documents nationaux ou territoriaux : la loi climat et résilience, le PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation), le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) intercommunal, le périmètre de protection des monuments historiques, entre autres. Après l'observation de ces prescriptions, les élus réunis en commission ont étudié le diagnostic exhaustif établi par un bureau d'études indépendant, les données chiffrées de l'INSEE, de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement, afin de définir l'avenir de la commune qui se traduit alors dans la politique d'aménagement.



Éric Porcher
adjoint à l'Aménagement
du Territoire

3 Quels grands projets en découlent et quelle est la part de logement social ?

Aujourd'hui, les constructions sur la ZAC du Plessis de Jau, près des installations sportives et des écoles, se poursuivent avec la réalisation de la phase 2 et l'ouverture de chantier fin 2023 pour la phase 3. Les aménagements de La Bouchetière à Fontaine-Milon (6 lots libres) et des Champs de Mazé (20 lots libres) vont débiter en 2023. Nous avons prévu la réalisation de 19 logements locatifs du T2 au T4 en partenariat avec Maine-et-Loire Habitat. Au lieu de parler de logement social, je préfère dire logement locatif public. Le logement locatif permet de proposer un habitat aux familles séparées, aux jeunes ou bien aux séniors. Avoir du logement locatif permet aussi de « fixer » des personnes sur la commune avant qu'ils puissent accéder à la propriété. À la fin de l'année 2023, nous aurons réalisé 54 locatifs sur 71 lots en construction libre sur les projets communaux.

2 Quels sont les principaux principes retenus pour Mazé-Milon en termes d'habitat ?

Les élus ont retenu les principes suivants :

- Maîtriser la croissance démographique dans un cadre de vie préservé et adapté avec en moyenne 37 logements par an sur la période 2022-2032 soit 370. Nous avons pour objectif un rythme de croissance démographique de 1.3% sur les 10 prochaines années. C'est ambitieux mais c'est important car cela permet d'utiliser pleinement (ou de rentabiliser) les équipements collectifs, de maintenir et conforter à la fois nos services et le commerce, de ne pas fermer de classes, d'assurer les dotations financières de l'État basées sur le nombre d'habitants...
- Construire des logements locatifs adaptés aux différents âges (jeunes- couples- séniors),
- Favoriser l'accession à la propriété avec un programme d'accession sociale,
- Poursuivre le rythme de remise sur le marché de logements vacants,
- Poursuivre le rythme de transformation de résidences secondaires en résidences principales,
- Définir des zones constructibles proches du bourg pour limiter les déplacements, réduire les coûts de réseaux...

3 questions à

1 À quel(s) public(s) s'adresse l'offre de logements sociaux ?

Les logements sociaux sont réservés à des personnes dont les ressources n'excèdent pas un plafond, qui varie en fonction du nombre de personnes vivant au foyer et du lieu d'habitation (sur la base du revenu fiscal de l'année N-2). Le parc HLM (Habitation à Loyer Modéré) est ouvert aux demandeurs de tous âges. Même si les logements sociaux sont souvent préférés par des familles, les jeunes célibataires, les retraités seuls ou en couple sont également éligibles. Dans la ZAC du Plessis, un public senior a été privilégié, tout en favorisant une approche intergénérationnelle. Le bâtiment collectif compte 23 logements dont 17 sont adaptés et domotisés. Chaque appartement est doté d'un balcon ou d'une terrasse et, au rez-de-chaussée, de petits jardins privatifs.

* La domotique est l'ensemble des techniques utilisées dans les bâtiments pour permettre de centraliser le contrôle des différents systèmes de la maison (chauffage, volets roulants, portail d'entrée, prises électriques, etc.)

Saudrine Bélaugé,
Adjointe aux Affaires sociales

3 À ce jour, est-il possible de répondre à la demande ? Quels sont les moyens pour y parvenir ?

Les logements très demandés actuellement sont les T4 et T5, en lien avec des séparations de personnes ayant 2 ou 3 enfants. Malheureusement, ces logements sont plus rares et il est difficile de répondre à toutes les demandes. Pour une meilleure rotation, il faudrait que les gens dont les enfants ont quitté le logement demandent des logements plus petits. À notre niveau, nous menons régulièrement des opérations en lien avec les bailleurs sociaux pour créer de nouveaux logements. En 2024, ce sont 19 logements qui devraient sortir de terre aux Champs de Mazé.

2 Comment ce parc locatif situé sur la commune est-il géré ?

À Mazé-Milon, il y a énormément de demandes. Par exemple, en 2023, 38 logements neufs vont être attribués à des familles ou des personnes seules. Pour ces 38 logements, nous avions 96 demandes (connues de la Mairie). Les demandeurs doivent déposer un dossier sur une plateforme en ligne. La commune est ensuite sollicitée pour faire des propositions d'attribution (3 propositions par logement). En tant qu'adjointe aux affaires sociales, j'assiste à la commission d'attribution organisée par les bailleurs sociaux (principalement Maine-et-Loire Habitat), lors de laquelle chacun des dossiers est traité avec équité. C'est le bailleur qui informe le candidat retenu et organise l'état des lieux.

L'habitat et le logement social


La démarche pour obtenir un logement social

1



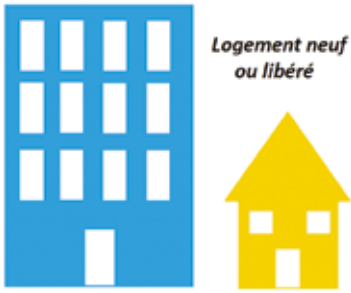
demande saisie sur Internet **ou** formulaire Cerfa à retirer chez un partenaire

2

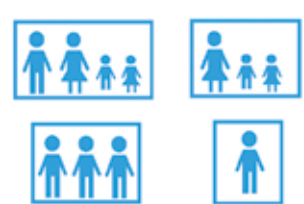


Formulaire complété + Pièces justificatives + Pièce d'identité ou titre de séjour en cours de validité → Attestation

3

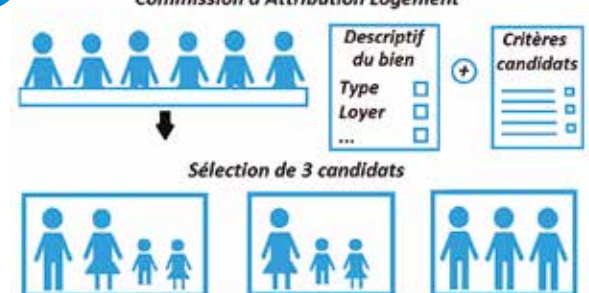


Logement neuf ou libéré → Recherche de candidats en fonction des caractéristiques du logement



4

Commission d'Attribution Logement




Descriptif du bien: Type, Loyer, ...

Critères candidats

Sélection de 3 candidats

5

Décision de la Commission d'Attribution Logement



	=	<input checked="" type="checkbox"/>	Accord priorité 1
	=	<input checked="" type="checkbox"/>	Accord priorité 2
	=	<input type="checkbox"/>	Non attribution

Des méthodes de construction innovantes

Début décembre 2022, les grues et engins de chantier ont investi un des espaces de la Zone du Plessis. Il s'agissait des entreprises mandatées par le bailleur social Maine-et-Loire Habitat, pour la construction de 15 logements sociaux.

L'opération a été très rapide et a vu sortir de terre 5 bâtiments : 3 maisons individuelles et 12 logements collectifs répartis sur 2 bâtiments. Pourquoi est-ce allé si vite ? Tout simplement en raison du mode de construction adopté, à savoir une construction hors-site.

Sur le même principe que les « préfabriqués » dont on a beaucoup entendu parler depuis les années 1980, mais de qualité supérieure, ces bâtiments sont conçus en pièces détachées et assemblés sur site. Impressionnant de voir le puzzle se révéler en une semaine !



À vélo, la sécurité passe par la visibilité !

Le saviez-vous ? Au moins un cycliste sur deux en France roulerait mal éclairé ! Il est donc temps de rappeler quelques règles élémentaires en la matière, pour assurer la sécurité de tous.

Le gilet : l'accessoire sécurité de 1^{er} plan !

Pour circuler la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout conducteur et passager d'un vélo doit porter, hors agglomération, un gilet de haute visibilité. Ce gilet doit être homologué (marquage "CE"). Le non-respect de cette obligation est puni par une amende pouvant aller jusqu'à 150 €. En général, il s'agit d'une amende forfaitaire de 35 €.

Des éclairages indispensables pour voir et être vu

Tout vélo doit être équipé des éclairages et signalisations suivants :

• Un ou plusieurs catadioptres : système réfléchissant la lumière et servant à signaler le vélo aux autres usagers de la route :

- À l'arrière (et la remorque, si nécessaire) : de couleur rouge
- Sur les côtés (ou pneus munis de dispositifs rétro-réfléchissants homologués) : plusieurs de couleur orange
- À l'avant : de couleur blanche
- Sur les pédales : de couleur orangée

La nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout vélo doit être équipé des 2 feux suivants :

- Feu de position émettant vers l'avant une lumière jaune ou blanche non éblouissante
- Feu de position arrière qui doit être nettement visible de l'arrière lorsque le vélo est utilisé.

Ne pas respecter ces obligations est puni par une amende pouvant aller jusqu'à 38 €. En général, il s'agit d'une amende forfaitaire de 11 €.

Et puisqu'une image vaut mieux que de longs discours, voici le récapitulatif des équipements de sécurité obligatoire et recommandés à vélo :



À vous de jouer !

ENTREPRENDRE

INFOS
ASSOS

L'Espace Artisanal de la Vallée est opérationnel !



Le 8 décembre dernier, cet espace de 650 m² a été inauguré officiellement, en présence du Président la communauté de communes Baugeois-Vallée, porteuse du projet. Christophe Pot, Maire de Mazé-Milon et Conseiller régional, ainsi que ses adjoints Éric Porcher (aménagement du territoire) et Vincent Gaboriau (vie économique), étaient bien sûr présents, aux côtés de Marie-Pervenche Plaza, sous-préfète de Saumur, représentante de l'Etat, qui a fortement soutenu le projet.

Ce projet Baugeois Vallée avait pour objectifs de requalifier une friche dans la ZA du Pré Barreau et de répondre à la forte demande de locaux artisanaux à Mazé. En 2020 la communauté de communes Baugeois-Vallée avait acquis une parcelle de 2 280m², sur cette même zone.

La revalorisation de cette friche a permis la construction de trois ateliers. Modernes et adaptés, ces locaux ont aussi pour but de respecter l'environnement, grâce à une ossature et un bardage en bois. Les locaux ont déjà trouvé leurs trois locataires, signe de la réalité du besoin.

Nouvelle activité

- Anne Jousset, assistante administrative à domicile (démarches, classement, transport vers les administrations, etc.)
06 19 51 63 99
ajousset.aad@gmail.com



3 questions à

1

Des locaux d'artisans ont été inaugurés le 8 décembre dans la zone d'activités du Pré Barreau. S'agit-il d'une initiative privée ou publique ?



*Vincent Gaboriau,
adjoint à la vie économique*

Il s'agit d'un projet public porté par la communauté de communes Baugeois-Vallée en lien avec la commune de Mazé-Milon. La communauté de communes, qui a la compétence développement économique, a acheté le terrain et construit ce bâtiment qui comprend des espaces pouvant accueillir trois artisans. Chaque espace est constitué d'un atelier (entre 110 et 220 m²) d'un bureau et de sanitaires.

2

Quelles sont les ambitions et objectifs de cet aménagement ?

Cet aménagement a été envisagé afin de proposer des locaux à des artisans ayant leur atelier à domicile souhaitant développer leur activité. Il permet de répondre en partie aux demandes de locaux économiques sur le territoire de Mazé-Milon. La zone d'activité du Pré Barreau est actuellement complète, sans possibilité d'extension du fait de la réglementation imposée par l'État concernant les zones inondables. La communauté de communes Baugeois-Vallée a donc réalisé cette opération en plusieurs temps : elle a permis l'installation de la société SVL Irrigation en 2019 à la place de la jardinerie Pelé. L'espace ainsi libéré par SVL Irrigation a ensuite été acheté par la communauté de communes qui a détruit le bâtiment pour permettre la construction de ces trois espaces artisanaux. Cette opération s'inscrit aussi dans la politique de densification des zones économiques, ce qui est nécessaire dans le cadre de l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

3

Comment cela fonctionne-t-il ? S'agit-il uniquement de location ?

Les locaux sont proposés à la location dans un premier temps mais pourront être vendus ensuite aux artisans qui le souhaiteraient. Tout a été mis en œuvre pour bien séparer chaque espace et ainsi permettre la vente ultérieure d'un ou de plusieurs espaces.

GRANDIR

De l'argent de poche pour tous (ou presque !)

Le dispositif Argent de poche, lancé l'été dernier, a très bien fonctionné, en août comme pendant les vacances d'automne. Une quinzaine de jeunes de notre ville ont eu l'occasion d'y participer pour des missions diverses, à l'école, aux espaces verts ou à la médiathèque. Chaque mission, par session de trois heures, s'est déroulée en présence d'agents des services municipaux.

Cette opportunité a constitué pour certains un premier contact avec la vie active. Et comment mieux le faire qu'en œuvrant aussi au bon fonctionnement de sa ville ? En aidant à se rencontrer citoyenneté et monde du travail, le dispositif ne pouvait que rapporter gros à tout le monde. Grâce à ce système, les jeunes participants peuvent étoffer leur curriculum vitae, tout en comprenant mieux le fonctionnement de la commune et les tâches effectuées par ses agents. Ce succès s'est d'ailleurs confirmé avec un grand nombre de postulants pour la session des vacances de la Toussaint. Car, oui, dorénavant, les adolescents (entre 16 et 18 ans) de Mazé-Milon pourront s'inscrire à chaque période de vacances (sauf à Noël) pour s'investir au sein de la collectivité le temps de quelques heures. Les dossiers d'inscription sont déjà disponibles à la mairie pour les prochains congés scolaires !



Rappel :
Il faut avoir entre 16 et 18 ans et résider à Mazé-Milon pour postuler. Chaque session dure 3h et est gratifiée 15 € (tarif fixé au niveau national).



Exposition Playmobil : un jeune Mazé-Milonnais plébiscité par le public

Chaque année à l'espace Air Passion de Marcé, a lieu une grande exposition scénographiée consacrée aux Playmobil. Pour l'édition 2022, les organisateurs avaient invité six enfants à créer leur propre scène, ensuite soumise au vote du public. Parmi eux, Sacha Besançon, un jeune Mazé-Milonnais, a remporté ce concours avec sa scène « Arthur et la légende d'Excalibur ». Bravo à lui !

Le conseil municipal des enfants

Voici la liste des jeunes élus, issus des trois écoles : SIVU Bois-Milon, Marcel Pagnol et Sainte Marie ! Nous vous parlerons prochainement de leurs projets.



Antonin Marsat, Léia Morancy-Mahot, Alix Boussiron, Méline Galbrun-Bulard, Jade Houillot, Clarisse Percheron-Deniset, Léon Bricard, Gabin Cadeau, Nathan Pinochet, Enzo Groizet, Manon Guillaume, Juliette Galvez, Emma Weltzheimer, Kothen Reault, Enola Bodereau, Théo Ruau, Hugo Charbonnier-Fleurance, Malo Gentet, Kyle Reault, Léo Damasceno.



École Sainte Marie

La fin d'année 2022 a été bien chargée pour l'association des parents d'élèves de l'école Sainte Marie.



Le marché de Noël, animé par les CM2, sur la place de l'église, le dimanche 11 décembre, a permis aux élèves de se retrouver pour vendre des objets de Noël, confectionnés par les familles. Pendant ce temps, les parents proposaient crêpes et vin chaud. La semaine suivante, la troupe des parents de l'école jouait le spectacle de Noël "les rennes du père Noël ont disparu" devant plus de 800 personnes lors de 3 représentations. Ce spectacle écrit et mis en scène par les parents a ravi petits et grands. Sitôt l'année finie, l'APEL prépare déjà ses prochaines actions, les différentes ventes ainsi que les collectes de papier et de vêtements. L'APEL prépare également leurs prochaines manifestations : le carnaval le 24 mars à 18h et pour la première fois un vide-greniers au sein de l'école début juin (plus d'informations seront communiquées ultérieurement) ainsi que la kermesse. Dans un même temps, l'école va pouvoir commencer son projet de verdissement de ses extérieurs en partie subventionné par le Crédit Mutuel avec une plantation d'arbres. Et dans le cadre du projet que les élèves suivent cette année sur l'eau en partenariat avec Loire Odyssee, les parents ont prévu d'installer des récupérateurs d'eau.

BOUGER

Bienvenue à Grégory Mercier, coordinateur sportif et associatif



En ce début d'année, Grégory Mercier a pris ses fonctions en tant que coordinateur associatif et sportif pour la commune de Mazé-Milon. On vous présente en quelques lignes cet interlocuteur privilégié des acteurs associatifs.

Le coordinateur sportif aura différentes missions qui se déclineraient en 4 axes principaux :

- L'animation et le développement sportif, avec une attention toute particulière portée aux publics scolaires.
- Le soutien aux associations : il sera l'interlocuteur principal de l'ensemble des associations et relayera leurs demandes aux autres services municipaux.
- L'évènementiel : il aura pour rôle de soutenir les événements associatifs, mais aussi d'impulser avec elles de nouveaux temps forts.
- La communication pour une transmission plus fluide des informations entre la commune et les associations et pour valoriser la vie associative locale comme elle le mérite !

Grégory Mercier est originaire de Mazé et s'est investi depuis son enfance dans différents clubs sportifs locaux. Il est plein d'idées et d'énergie pour initier des projets et accompagner les associations qui souhaitent en porter.

Contact
g.mercier@maze-milon.fr
06 38 36 74 76



INFOS ASSOS

Les Archers du Val d'Authion

Le club des Archers du Val d'Authion organise son concours de tir Nature, le dimanche 19 mars 2023 sur la commune de Cornillé-les-Caves. La journée commencera vers 9h jusqu'à 16h.

Contact pour connaître toutes manifestations :
ava.maze49@gmail.com
<https://www.ava-maze.com/>
<https://www.facebook.com/Archers.du.Val.d.Authion.Maze/>



Pose de la 1^{re} pierre de la salle de sport

Mercredi 14 décembre, la commune de Mazé-Milon posait symboliquement la 1^{re} pierre de sa nouvelle salle de sport, construite en extension de la salle François Cevert. L'occasion de faire un point rapide sur ce chantier.

Un projet reconnu comme structurant et soutenu

Les partenaires de la collectivité ont reconnu dans ce projet un équipement structurant et susceptible de faire rayonner le territoire. Ainsi, pour un budget global de 3.7 millions d'euros, l'État, le Département et les instances du football se sont engagés aux côtés de la collectivité, à hauteur de 490 000 €. D'autres demandes de subventions sont en cours.

Un chantier d'envergure en plusieurs étapes

Le chantier a débuté dès le mois de juin par une phase de démolition des vestiaires et du club-house de la salle François Cevert. L'étape de la pose de la première pierre marque le début d'une nouvelle phase : l'émergence du nouveau bâtiment.

Le chantier va se poursuivre sur l'année 2023 avec au mieux une livraison de la nouvelle salle en fin d'année et une livraison de l'ancienne salle rénovée à la suite. Quoi qu'il en soit, Mazé-Milon sera dans les starting-blocks pour suivre et encourager les sportifs des Jeux Olympiques 2024 !

INFOS ASSOS

Le Cochonnet Mazéiais a renouvelé son bureau

Le savez-vous ? Un club de pétanque existe à Mazé-Milon, qui vous accueille tout au long de l'année dans ses locaux. Parce que la pétanque, ça ne se pratique pas que l'été !

L'association vous accueille tous les vendredis à partir de 16h15 au local de pétanque situé à côté de la salle des Loisirs. Le Président Didier Chesneau et les membres du bureau, tout récemment élus, vous invitent chaleureusement à les rejoindre !

SE METTRE AU VERT



Plantation d'une haie au stade : un beau travail collectif !

Le 26 novembre dernier, le Maire, des élus, des membres du club de football US Mazé et des volontaires du conseil municipal des enfants étaient réunis aux Valinières pour créer une haie.

L'objectif ? Protéger les terrains de foot de l'assèchement provoqué par le vent, mais aussi reconstituer un îlot de fraîcheur et de biodiversité sur cette zone ! Les plants et le matériel étaient fournis par la commune, et les services techniques avaient préparé le terrain en amont de la plantation.



Il s'agit là d'une première expérience – réussie ! - de plantation collaborative, et la commune a la volonté de poursuivre ses actions de végétalisation sur ce mode, en impliquant les citoyens usagers des espaces publics.



INFOS ASSOS

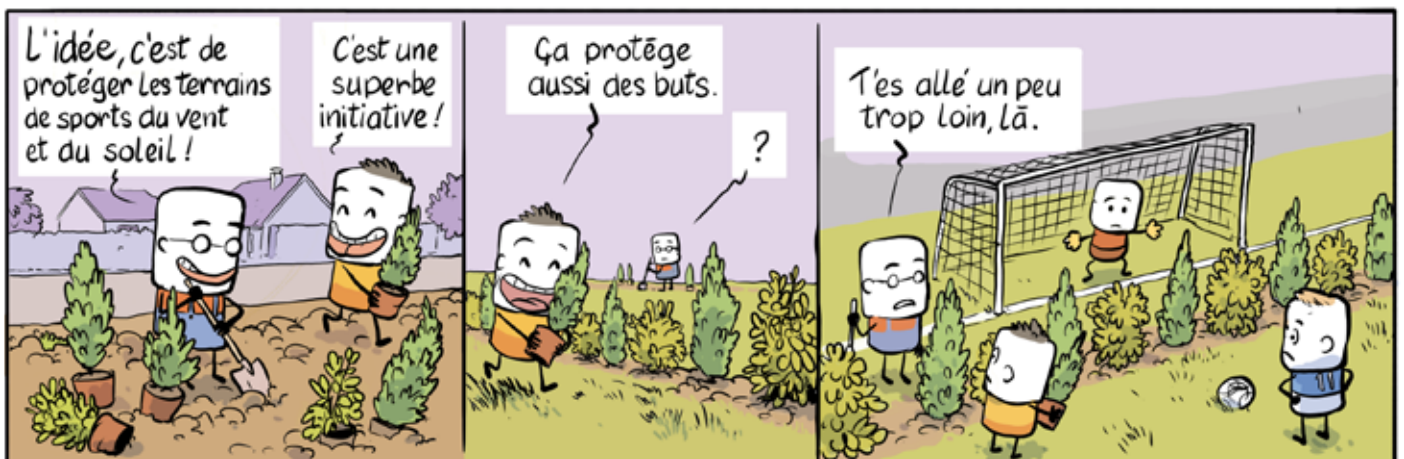
Les chasseurs de l'Oriottière, vous connaissez ?

À Mazé, l'Association Communale de Chasse (ACC) l'Oriottière a été créée en 1946. Elle regroupe des propriétaires chasseurs et des propriétaires non chasseurs de la commune de Mazé et permet ainsi de faire un ensemble de 1000 hectares avec 43 adhérents.

Parfois, la société de chasse est appelée par la mairie ou par des agriculteurs pour intervenir pour des dégâts de pigeons, de corbeaux, de ragondins, de sangliers ou de renards. En fin d'hiver, des comptages de lièvres et de chevreuils sont réalisés pour suivre l'état des populations et adapter le plan de chasse, c'est-à-dire le nombre de bracelets autorisant les chasseurs à prélever un ou plusieurs lièvres ou chevreuils. C'est grâce à ce plan de chasse que l'on peut observer autant de lièvres et de chevreuils sur la commune puisqu'il permet un ajustement des prélèvements en fonction du nombre animaux présents, des maladies, des dégâts agricoles ou forestiers... Malgré la belle population de lièvres de Mazé, les chasseurs ont décidé de fermer sa chasse encore une année supplémentaire le temps que les populations de lièvres des communes avoisinantes qui subissent une forte baisse soient restaurées. C'est de la gestion de bon sens. La société de l'Oriottière est également gestionnaire de parcelles en partenariat avec le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine. Elle y a planté des haies, créé des mares avec un objectif de biodiversité. Enfin, en tant que bon gestionnaire, la société met volontairement en réserve 150 ha, dont récemment le bois des Valinières suite à l'extension du lotissement à proximité. Ces territoires en réserve sont importants pour la faune sauvage mais ne doivent pas pour autant devenir des refuges à renards et sangliers et, logiquement, il y est organisé deux à trois battues par an.

Les chasseurs, des acteurs clés de notre commune rurale

Contact
Nicolas Le Clainche
06 27 28 48 54



VIVRE ENSEMBLE

INFOS ASSOS

Samedi 22 Octobre : le succès pour Geneticancer à Mazé !



Pour sa toute première édition, dans le cadre d'Octobre Rose, l'association Geneticancer a enregistré plus de 250 inscriptions aux diverses activités proposées à la Salle des Loisirs : réflexologie plantaire, randonnée, pilates, zumba, danse en ligne et Jaydance Fitness.



Cette journée magique et ensoleillée s'est terminée par une soirée-concert avec Clara et les Bosselles Nouvelles dans une ambiance très conviviale.

Les nombreux visiteurs pouvaient trouver trois stands d'informations :

- Le dispositif Amoena : Aurélie, ambassadrice, présentait différentes prothèses externes et de la lingerie adaptée à la chirurgie mammaire.
- L'association Vivre Comme Avant : Aline accompagne les personnes touchées (échanges, visites...)
- Geneticancer : Céline et Cécile, deux ambassadrices des Pays de la Loire.

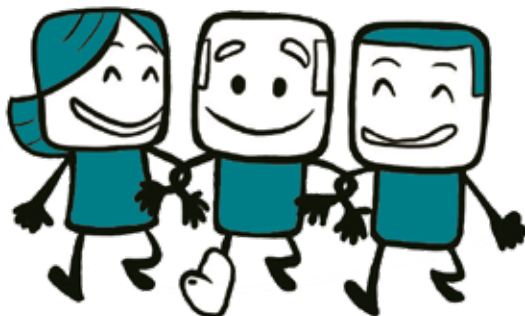
L'objectif de cette journée était de faire connaître l'association Geneticancer et son action dans la lutte contre les cancers d'origine génétique et héréditaire (dont certains cancers du sein), mais elle a aussi été un temps de partage sportif et de solidarité très apprécié !

L'organisatrice Cécile Gillet

remercie la municipalité, les partenaires, les donateurs, les bénévoles et les nombreux participants pour cette réussite inattendue.

Les fonds récoltés permettront de soutenir les femmes porteuses d'un gène muté dans leur parcours post-opératoire. Rendez-vous le 21 octobre 2023 pour le second chapitre !

Contact et informations :
Cécile Gillet
06 67 44 73 26
cecile.gillet@geneticancer.org
<https://geneticancer.org/>



INFOS ASSOS

Pompiers de Mazé : bilan 2022 et perspectives 2023

En 2022, la caserne de Mazé a effectué près de 380 interventions dont environ 80% de secours à personne. Le centre de Mazé est composé de douze sapeurs-pompiers volontaires - dix hommes et deux femmes. Parmi eux, on compte un officier, trois sous-officiers et huit caporaux et sapeurs. Pour réaliser les différents types de missions, ils sont équipés d'un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes), d'un VTU (Véhicule Tout Usage) pour les opérations diverses, balisage sur les Accidents sur la voie publique, etc., une VLCG (véhicule pour les Chefs de Groupes) et un fourgon incendie.

En 2023, il est prévu de recruter deux jeunes sapeurs-pompiers, après l'obtention de leur brevet en juillet. Un effectif minimum de 24 sapeurs-pompiers volontaires serait nécessaire pour être confortable.

Donc, si vous êtes dynamique, que vous aimez travailler en équipe, que vous êtes disponible surtout en journée et que vous avez envie d'aider les autres, n'hésitez pas à les rejoindre !



Contact
Contact : Franck Lainé, chef de centre
06 75 80 10 07
franck.laine@sdis49.fr

POUR LA PETITE HISTOIRE

À la découverte de nos rues

Bien des rues ont des noms dont la raison est évidente, comme la rue Principale ou la route de la Fontaine pour ne citer que celles-là. D'autres portent le nom de personnes, célèbres ou non. Parmi elles, certaines ont un rapport direct avec Mazé-Milon, que vous ne connaissez peut-être pas !

Rue David d'Angers à Fontaine-Milon

L'artère principale de Fontaine-Milon ne s'appelle pas rue David d'Angers par hasard : le célèbre sculpteur, dont les œuvres majeures exposées partout dans le monde sont trop nombreuses pour être énumérées ici, a réalisé sa première sculpture connue à Fontaine-Milon. Rien que ça ! Il s'agissait d'un dessus de porte représentant un personnage entouré d'arabesques et de cornes d'abondances. David d'Angers est, en autres réalisations, mondialement connu pour le fronton du Panthéon à Paris et exposé du Louvre à New York, en passant par l'Allemagne. Il y a, à Fontaine-Milon en face de la mairie, une plaque commémorative de son passage historique dans la commune.



Rue Lise Laurent-Martin à Mazé

Qui était Lise Laurent-Martin, pourquoi a-t-elle une rue à son nom à Mazé, et pourquoi à cet endroit précis ? Lise Laurent-Martin était l'épouse de M. Martin, fondateur de la pharmacie que nous connaissons jusqu'à récemment sous le nom de Pharmacie Forcadet.

Elle était aussi et surtout poétesse de talent, trois fois lauréate d'un Prix de l'Académie Française, en 1937, 1948 et 1953 ! Ça vaut bien une rue à son nom, n'est-ce pas ? Quant à l'emplacement de la rue nommée en son honneur, ce choix ne doit rien au hasard : c'est dans cette rue que se situait la "Villa perdue" (qui est aussi le titre du recueil de poèmes qui fut primé deux fois) dans laquelle elle s'isolait pour composer ses poèmes. Émile Joulain, le plus connu des Mazéais,

composa d'ailleurs "Lise" en hommage à la poétesse à la mort de cette dernière.

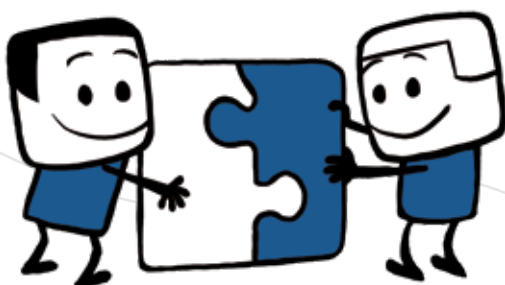
Vallée angevine, poème de Lise Laurent-Martin

Ma vallée est couchée à l'ombre du grand saule
Du peuplier hautain et du bouleau d'argent,
Sa rivière poursuit un chemin diligent
Dont le charme discret me retient et m'enjôle

Un frissonnant brouillard caresse mon épaule
Et m'apporte l'odeur du fleuve au cours changeant
Qui traîne, en son caprice heureux et négligent,
Le sable d'or où l'eau paresseuse se frôle.

Ma vallée orgueilleuse ignore sa beauté...
Mais plus loin que la route et sa banalité
En quittant la maison fermée à tout sourire,

Je sais trouver encor le vieil arbre tordu
De l'herbe, quelques fleurs, un être qui respire
Et la douceur de vivre un rêve inattendu.



TrioS : Alban Darche & Loïs Le Van invitent Nelson Veras

L'association La Note Bleue est heureuse de vous présenter un concert exceptionnel.



« TrioS » a été formé par Alban Darche (saxophone) et Loïs Le Van (voix), deux musiciens majeurs de la scène jazz actuelle, qui au cours d'une battle Muscadet-Brézème ont décidé de ne plus se quitter. Ensemble ils choisissent la formule du trio éphémère, leur garantissant chaque fois un son nouveau, une exploration singulière de standards de jazz et autres chansons. Sur leur nouvel album « Les mots bleus » qui sortira le 31 mars 2023, Loïs Le Van et Alban Darche ont convié des personnalités fortes et lumineuses pour des sessions d'enregistrement sans répétitions préalables. Du jazz. Se confronter à des relectures instantanées de standards et autres chansons pop sans aucun autre arrangement que celui de l'instant. Les titres avaient été choisis minutieusement en concertation avec chaque invité, qui avait pour mission d'en suggérer deux : le premier issu du Great American Songbook et le second devant être une chanson française ou un titre pop. Pour ce concert inédit, Alban Darche et Loïs le Van invitent le fabuleux guitariste brésilien Nelson Veras. TrioS, un duo en trois dimensions à ne pas rater !

Concert dimanche 2 avril à 17h00

Espace Léon Mousseau
50 Rue du Port la Vallée, Saint Mathurin-sur-Loire – Loire-Authion
Réservation fortement conseillée.
Billetterie en ligne :
<https://my.weezevent.com/lanotebleue-concert-trios>

Assemblée générale de Festimaz : rejoignez-nous !

Vous êtes cordialement invités le 24 mars à 19h30 à la salle de l'Amitié (Bilan financier – rapport d'activité 2022 – projets 2023)

Nous recrutons

Vous avez quelques heures de libres ? Vous désirez faire des connaissances ? Vous investir dans l'animation de votre commune ? Venez nous rejoindre, Vous découvrirez une équipe dynamique dans une ambiance chaleureuse ! Pas besoin de qualifications particulières.

Contact :
festimaz@outlook.com
06 52 37 06 55

Familles rurales

Courant novembre et décembre, les bénévoles de Familles rurales ont organisé un atelier de rempaillage de chaises en tissu. Nous félicitons les participants pour leurs magnifiques réalisations qui allient activité manuelle et customisation, avec peu de matériel nécessaire : une chaise et de vieux draps peuvent faire l'affaire. Un autre atelier pourra être organisé en fonction de la demande.

contact
famillesruralesmaze@gmail.com

Brèves de Conseil

Séance du 14 novembre 2022

Finances

- Occupation de logements communaux à titre précaire - Emprunt à court terme
- Subventions pour l'action culturelle bande dessinée de La Bulle - Demande de subvention au Fonds Régional d'Acquisition pour les Bibliothèques

Finances - budget 2023

- Débat d'orientation budgétaire
- Motion exprimant la profonde préoccupation de la commune concernant les conséquences de la crise économique et financière

Intercommunalité

- Répartition de la taxe d'aménagement - Rapport sur le prix et la qualité du service déchets - Informations diverses

Gouvernance

- Création d'un comité local de sécurité et de prévention de la délinquance

Aménagement du territoire

- Lotissement des Champs de Mazé : fixation des prix de vente des parcelles et autorisation de vente - Exclusion du droit de préemption urbain.

Ressources humaines

- Agents municipaux : Modification du tableau des effectifs au 1^{er} décembre

Séance du 12 décembre 2022

Finances – Budget 2023

- Coût moyen d'un élève à l'école publique - Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Marie - Subventions communales - Adoption du budget primitif - Adoption du budget annexe des Champs de Mazé - Adoption du budget annexe de La Bouchetière

Intercommunalité

- Communauté de Communes Baugeois Vallée : informations diverses
- Aménagement du territoire - Affaires foncières : cession de parcelles non exploitées

Finances

- Commande publique : adhésion à un groupement de commande pour la réalisation d'un diagnostic santé

Ressources humaines

- Multi-accueil : ouverture de postes contractuels - Accueil de loisirs : ouverture de postes contractuels - Service communication : emplois saisonniers pour la distribution des supports communaux - Personnel : renouvellement d'un contrat de projet

Développement économique

- Commerces : dérogation aux règles du repos dominical

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.maze-milon.fr

Un nouveau programme, tout chaud tout beau !

Découvrez avec ce Mag le nouveau programme de La Bulle pour le semestre à venir ! Notez vite les rendez-vous à ne pas manquer d'ici à l'été 2023.

La ruralité à l'honneur

En ce printemps, La Bulle a souhaité mettre un coup de projecteur sur la ruralité et sur la manière dont celle-ci est abordée dans différentes œuvres artistiques (romans, BD, films...) L'occasion d'un portrait contrasté et inspirant du milieu de vie qui est le nôtre.

La campagne sous le crayon d'Étienne Davodeau

Étienne Davodeau est un habitué des terres mazéaises. Cet auteur angevin dont l'œuvre a marqué bien plus d'un bédéphile fut ainsi l'un des premiers auteurs accueillis lors du Festival Traits Portraits, prémices de ce qui allait devenir La Bulle ! Cet auteur incontournable parsème son œuvre d'albums ancrés dans la ruralité, et s'attache tout particulièrement à donner à voir les « gens ». De *Rural* aux *Ignorants*, en passant par *Les mauvaises gens*, son regard sur les hommes et les femmes qu'il rencontre est toujours aussi passionnant.

Exposition du 7 février au 15 avril 2023
Aux horaires d'ouverture de La Bulle.

Regards croisés sur la ruralité



De quoi nous donner envie de le faire échanger avec un autre artiste ! Lors d'une soirée exceptionnelle, nous inviterons donc Étienne Davodeau et Franck Bouysse (romancier auteur entre autres de *Buveurs de vent*, *Un homme peuplé...*) à vous partager leurs propres expériences, ainsi que la manière dont ils utilisent la ruralité comme cadre, voire comme protagoniste de leurs récits.

Rencontre BD et Littérature
Vendredi 10 mars 2023 à 20h
Sur réservation : 02 41 80 61 31
mediatheque@maze-milon.fr

Les femmes dans le monde rural

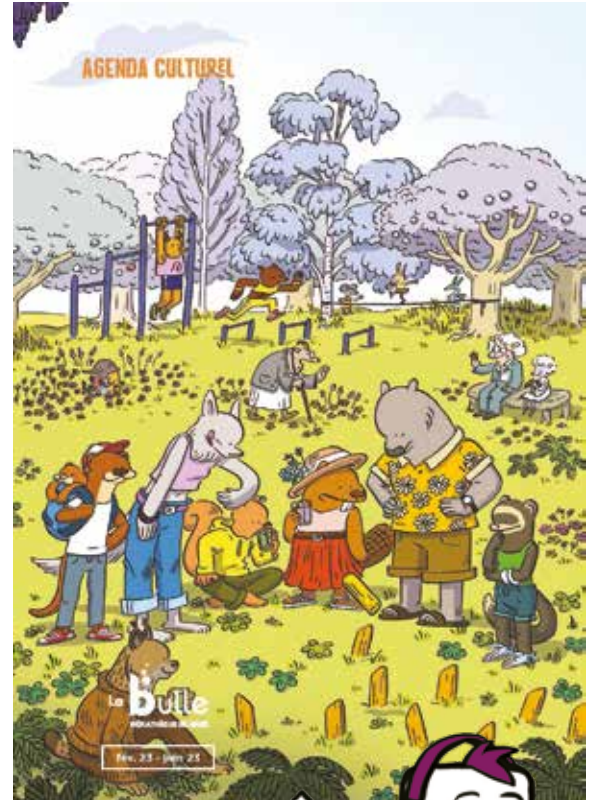
En se basant sur des extraits du film *Le semeur*, la réalisatrice Marianne Francen et l'historienne Frédérique El Amrani interrogeront ensemble l'équilibre du rapport hommes / femmes, tout spécialement en milieu rural et dans des périodes de troubles.

Projection et rencontre
Vendredi 24 mars 2023 à 20h
Sur réservation : 02 41 80 61 31
mediatheque@maze-milon.fr

Découverte des vignes et dégustation

Doit-on le rappeler ? Mazé-Milon a des vignes sur son territoire ! Rendez-vous aux Vignes du Moulin de la Roche, pour une visite et une dégustation animées par les viticulteurs du Domaine de la Tuffière.

Samedi 1^{er} avril 2023 à 11h15
Sur réservation : 02 41 80 61 31
mediatheque@maze-milon.fr



Un bilan 2022 réjouissant !

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous inscrire à la Médiathèque et nous en sommes ravis ! Après des mois difficiles liés à la crise sanitaire, nombre d'entre vous ont (re)trouvé le chemin de nos étagères : vous êtes près de 3000 inscrits au total en cette fin d'année !

Quelques chiffres complémentaires :

- 1400 participants aux quelques 80 actions culturelles
- 130 accueils de groupes (scolaires, petite enfance, etc.)
- 3800 nouveautés acquises
- 250 000 transactions ! (prêts et retours, ce qui fait 30 000 de plus que l'année dernière !!!)

RETOUR EN IMAGES



Le 16 janvier dernier, le Maire adressait ses vœux aux habitants.



Le 3 décembre, le Téléthon a réuni de nombreux participants, de Fontaine-Milon et d'ailleurs ! Sur cette photo : la démonstration de cirque intergénérationnel de la compagnie Atout Az'Art.



Pour En Attendant Noël, malgré un temps maussade, le Père Noël était bien présent au rendez-vous !



Le 23 décembre, le P'tit Marché de l'Avant à Fontaine-Milon a su trouver son public.



Les tout-petits du multi-accueil et leurs parents ont eu droit à un beau concert avec le musicien Hugues Deleval.



Au restaurant scolaire, enfants et agents ont fêté Noël avec un bon repas et de beaux vêtements et accessoires !

Février

lun. 6 à 20h

Conseil municipal
Salle des Loisirs – Mazé

du 7 fév. au 15 avr.

Expo Étienne Davodeau
La bande dessinée du monde rural
La Bulle – Mazé



du 10 au 12

Challenge des Jeunes Sociétés de boule de fort



mer. 22 à 15h et 16h30

Kikobert – Concert jeune public
La Bulle – Mazé

Mars

ven. 10 à 20h

Rencontre avec Étienne Davodeau et Franck Bouysse
Regards croisés sur la ruralité
La Bulle – Mazé

dim. 19

Concours tir nature des Archers du Val d'Authion
Cornillé-les-Caves



ven. 24 à 20h

Les femmes dans le monde rural
Projection et rencontre
La Bulle – Mazé

ven. 24 à 19h30

Assemblée générale de Festimaz
Salle des l'Amitié – Mazé

lun. 27 à 20h

Conseil municipal
Salle des Loisirs – Mazé

Avril

sam. 1^{er} à 11h

Découverte des vignes et dégustation
Sur réservation auprès de La Bulle (contacts ci-contre)
Domaine de la Tuffière

dim. 2 à 17h

Concert jazz « TrioS » La Note Bleue
Espace Léon Mousseau - Saint Mathurin-sur-Loire – Loire-Authion
Réservation fortement conseillée.
Billetterie en ligne : <https://my.weezevent.com/lanotebleue-concert-trios>

dim. 9

Tournoi de grands jeux
Ludothèque La Cabane à Jeux
Salle des Loisirs – Mazé



création graphique : www.lepoder-graphic.com - contact@lepoder-graphic.com

Vos services publics

Mairie de Mazé-Milon

Tél. **02 41 80 60 19**
info@maze-milon.fr

Horaires à Mazé :

lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

mardi et samedi de 9h à 12h
jeudi de 14h à 17h

Horaires à Fontaine-Milon :

mardi de 14h à 17h
jeudi de 9h à 12h

Marchés hebdomadaires

À Mazé :

le vendredi matin et le dimanche matin

À Fontaine-Milon :

Le vendredi à partir de 17h

La Bulle – Médiathèque de Mazé

Tél. **02 41 80 61 31**
mediatheque@maze-milon.fr
www.mediathequelabulle.maze-milon.fr

Accueil de loisirs

Tél. **02 41 80 04 97**
accueil.loisirs@maze-milon.fr

Multi-accueil

Tél. **02 41 80 42 53**
multi.accueil@maze-milon.fr

Relais Petite Enfance

Tél. **02 41 80 21 29**
ram@maze-milon.fr

Maison France Services

Permanences le vendredi de 9h à 12h
Rendez-vous fortement conseillé.
Contact : 02 41 45 60 89 et france.services@beaufortenanjou.fr

Astreinte technique équipements publics week-end Mazé : 06 84 70 51 75

Numéros utiles

Gestion des déchets - Communauté de communes Baugeois-Vallée :
02 41 79 77 00
www.baugeoisvallee.fr

Pharmacie de garde : 32 37

Maison médicale Esculape : 02 41 66 17 90

Ambulances Jussieu : 02 41 80 24 24

Infirmiers : 02 41 80 68 42

Dentiste : 02 41 57 21 27

Médecins : 116 117
(soirs et week-ends)

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Samu : 15